

Rapport public Parcoursup session 2025

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (23778)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (23778)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	86	10

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des matières : français, philosophie, histoire-géographie	Relevés de notes de 1ère et de Terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie de travail	Relevés de notes et commentaires des enseignants	Complémentaire
	Appréciations générales	Commentaires de fin de trimestre et de fin d'année	Complémentaire
Savoir-être	Savoir-être	Épreuve orale d'admission	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation et du métier, cohérence du projet	Projet de formation motivé et épreuve orale d'admission	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centre d'intérêt, réalisations scolaires, péri ou extra-scolaires	Fiche avenir et épreuve orale d'admission	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20. **Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.**

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'épreuve d'admission consistera en **un entretien avec un formateur de l'IRTS (d'une durée de 20 à 30 minutes).**

Cet entretien sera **conduit à partir du dossier Parcoursup. Notre jury attend des précisions sur deux points spécifiques, qui doivent être remplis directement sur le site :**

La lettre de motivation (*permet de vérifier l'importance du choix de formation du candidat ainsi que de déterminer le bien-fondé du projet de formation*).

Dans cette lettre nous attendons que le choix de formation soit explicité :

- en résumant en quelques lignes la vision de ce métier,
- en indiquant les attentes pour cette formation.

La rubrique « Activités et centres d'intérêts » (*à compléter selon le profil*) :

- expériences d'encadrement ou d'animation,
- engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) ou bénévole dans une association ou un autre cadre,
- expériences professionnelles ou stages effectués,
- pratiques sportives et culturelles. Il peut également s'agir de la pratique d'une langue étrangère non étudiée au lycée, de séjours à l'étranger.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est attendu que le candidat expose à l'oral son parcours et ses motivations pour entrer en formation d'Éducateur Spécialisé, ses expériences personnelles ou professionnelles en lien avec le secteur social ou le champ de l'aide à la personne . Il développera ses représentations, ses intérêts et sa vision du métier visé. Il présentera également ce qu'il a compris du déroulé et du contenu de la formation demandée. Cette présentation ne doit pas excéder 10 min. Un échange d'une vingtaine de minutes permettra d'approfondir les motivations du candidat, mais également d'ouvrir la discussion sur ses intérêts (passions, loisirs, ouverture sur le monde, savoir-être ...) et sa capacité à poursuivre une formation en alternance (anticipation de l'exigence propre à une formation alternant théorie et pratique sur trois ans, mobilité, investissement scolaire...).

L'entretien se basera sur le dossier Parcoursup : en particulier lettre de motivation et rubrique "Activités et centres d'intérêts".

Signature :

Saïda HOUADFI,
Directeur de l'établissement IRTS POITOU
CHARENTES